

## Concours A/L 2017

### Géographie

#### Pouvoirs et territoires en France

Le nouveau programme de géographie porte sur une question relative à la France, intitulée « Pouvoirs et territoires en France ».

Cette question s'inscrit plus particulièrement dans le champ de la géographie politique entendue de manière large, c'est-à-dire ne se limitant pas au seul champ de la « géopolitique » qui est usuellement centrée sur les interactions et les rapports de force entre acteurs institutionnels. Les territoires sont ici compris comme des espaces appropriés, politiquement, socialement et culturellement. Il s'agit de les envisager comme des enjeux, des outils et des produits de relations de pouvoir entre acteurs géographiques. Ces acteurs sont à appréhender dans toute leur diversité : depuis le législateur jusqu'aux entreprises, en passant par les habitants, les élus et les associations locales. Cette question invite ainsi les candidats à se demander :

- Quels sont les pouvoirs et les éventuels contre-pouvoirs qui s'exercent aux différentes échelles territoriales, dans un contexte de complexification institutionnelle et de mutation de la gouvernance des territoires, de redéfinition du rôle des pouvoirs publics et des acteurs économiques privés comme de montée en puissance des formes plus ou moins instituées de participation des habitants et des usagers ?
- Comment des stratégies d'acteurs, différenciées voire antagonistes, s'articulent-elles et contribuent-elles à produire et à recomposer des territoires, aux échelles micro-locales, locales, régionales et nationales ?
- Quelles sont les outils et les modalités d'appropriation des territoires par des groupes et des catégories d'acteurs variés, autant par leurs ressources que par leurs intérêts ? Dans quelle mesure ces acteurs font-ils évoluer, par ces jeux de pouvoir, les territoires ?

Une analyse pertinente de l'articulation entre pouvoirs et territoires implique que soient maîtrisés ces deux termes polysémiques. La définition n'en est pas ici figée *a priori* et il reviendra au candidat d'explicitier les acceptions qu'il en retient en fonction des problématiques abordées. Un effort tout particulier de mise en relation sera attendu entre les systèmes d'acteurs d'un côté (des schémas seront les bienvenus à cet égard) et les dynamiques de tel ou tel territoire ou catégorie de territoire (villes, régions, DROM, etc.) de l'autre. En insistant à nouveau sur l'importance des études de cas précises et spatialisées, le jury souligne que la perspective politique indiquée par cette question ne doit aucunement conduire les candidats à glisser vers des analyses abstraites ou politistes sans visée spatiale. Il s'agit bien au contraire de mobiliser les relations de pouvoirs comme un prisme pertinent de saisie des évolutions contemporaines des territoires français, métropolitains et ultramarins.

A ces demandes de couverture spatiale et thématique large du sujet s'ajoute une attente forte concernant les réalisations graphiques et cartographiques de la part des candidats. Le sujet appelle aussi bien des schémas que des croquis et des cartes de synthèse à différentes échelles.